

# Le danger des munitions explosives non explosées (UXO) à l'île Grey Goose

## Emplacement

L'île Grey Goose se situe à 65 kilomètres au nord-ouest de Chisasibi, au Québec, dans le nord-est de la baie James, au Canada. L'île Grey Goose fait partie du Nunavut.

## Topographie, végétation et exploitation des ressources fauniques

L'île Grey Goose est principalement une plaine basse et son paysage se compose essentiellement de roches et de sable. En l'absence d'arbres sur l'île, la végétation se limite essentiellement à des herbes clairsemées et à d'autres plantes rustiques.

L'île est fréquentée par des phoques, des caribous, des ours polaires et de plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs. La Première nation des Cris utilise cette île de temps en temps pour exploiter ces ressources fauniques.

## Historique

Au plus fort de la guerre froide, le Canada a permis aux États-Unis d'utiliser une section de la baie James pour l'entraînement au bombardement et au tir. De 1958 à 1965, l'île Grey Goose qui est au centre de cette section de la baie James a servi de cible pour l'entraînement à la reconnaissance photographique en haute altitude à l'aide du RB-52C Stratofortress.

Des bombes photo-éclair M120 de 150 livres, larguées à haute altitude, étaient réglées pour exploser à moyenne altitude. Elles émettaient une lumière brillante pendant une fraction de seconde grâce à laquelle on pouvait photographier les cibles basées au sol. De plus, les bombardiers ont peut-être largué des bombes d'entraînement et tiré des balles avec des mitrailleuses de petit calibre.

Ce champ de tir, qui n'est plus utilisé depuis 1965, est conservé par le ministère de la Défense nationale (MDN) du Canada en raison de la possibilité qu'il existe toujours dans la région des munitions explosives non explosées (UXO), comme des bombes photo-éclair et d'autres munitions.

## Types de munitions utilisés

Même si les dossiers sont incomplets, on sait que les munitions utilisées dans la région comprenaient ce qui suit :

**Bombes** : bombes photo-éclair M120 de 150 livres. Si ces bombes lourdes n'ont pas explosé dans l'air tel que prévu, il est possible qu'elles se soient bien enfoncées sous la surface de l'île ou dans le fond marin environnant;

**Bombes d'entraînement** : des bombes d'entraînement de 11 livres et demie ou de 16 livres et demie contenant une cartouche composée de poudre sans fumée (composition phosphoreuse). Ces charges peuvent causer de graves brûlures et une perte de la vue;

**Munitions pour canon** : des obus de canon air-air de 20 mm et de calibre .50. Les aéronefs ont lancé ces munitions durant les exercices de combat aérien.



## Le danger

On estime que le danger pour le public est important : faible fréquence, mais risque élevé. Les risques associés aux bombes photo-éclair non explosées sont les suivants : brûlures graves et cécité causée par la poudre photo-éclair. Les bombes photo-éclair non explosées posent un danger considérable pour la sécurité publique.

## Approches en matière de mesures d'atténuation

On a peu d'informations sur la mesure dans laquelle l'île Grey Goose a été utilisée à des fins d'entraînement au bombardement et aucune information sur la quantité possible d'UXO qui demeure sur l'île. Les mesures qui sont prises pour atténuer les risques pour le public sont les suivantes :

- le MDN organise une visite dans les localités voisines de Chisasibi afin de recueillir des informations anecdotiques auprès des aînés et d'effectuer une reconnaissance du sol de l'île Grey Goose;
- une rencontre communautaire est prévue pour l'été 2006 pour sensibiliser davantage la population à l'UXO;
- dès que la recherche historique aura été terminée, une décision sera prise concernant le besoin d'effectuer une étude de site dans l'avenir à l'aide de la technologie des levés géophysiques.

